À l'attention du directeur

Dossier de demande de subvention

Projet caritatif et collectes solidaires

Association des anciens élèves
"Vieux Élèves de Dives Sur Mer"
4 allée des coteaux , 14160 Dives Sur Mer
www.vedism.fr
contact@vedism.fr

Association numéro W143007895

Présentation de l'association

Marjory Nicoloff & David Tanquerel, tous deux anciens élèves passés par l'ensemble des établissements scolaires de la commune, avons voulu pousser plus loin le spectre des rassemblements d'anciens élèves et l'étendre à toutes les générations d'élèves et d'enseignants ayant fréquentés les établissements divais (écoles maternelles Langevin & Hastings, école primaire Colleville, collège CEG puis plus tard collège Paul Eluard et enfin le lycée Jean Jooris).

Chaque ancien élève ou professeur passé par l'un de ces établissements est invité à nous rejoindre au sein de l'association en tant que bénévole ou juste pour profiter.

Présentation de l'association

suite...

Le but de l'association est de rassembler élèves et enseignants des différents établissements scolaires de la commune autour d'un événement festif commun. Toutes les générations d'anciens élèves et d'enseignants, tous établissements confondus sont conviés à se joindre à nous, à adhérer à l'association afin de lui permettre de s'inscrire dans la durée.

En parallèle des évènements organisés au long de l'année (rassemblement, soirées à thème, vide-greniers, etc..), différentes actions caritatives seront menées en guise de fil rouge.

Projets caritatifs

Les restaurants du coeur

S'engager aux côtés des Restos c'est permettre à l'association de continuer à bénéficier de soutien tout au long de l'année pour assurer ses missions sociales d'aide à la personne.

Aujourd'hui plus que jamais, la recherche de ressources complémentaires est devenue une priorité.

Association Bouchons du Calvados : B 14

C'est en 2001 que Christophe Tessier crée l'association.

Les 1007 tonnes de bouchons récoltés en 19 ans ont permis de financer 100 000 € d'aides à l'accomplissement de projets pour personnes en situation de handicap.

En 2020 l'association est renommée "bouchons du Calvados" ("B14"), objectif :

Agir en faveur des personnes en situation de handicap, et valoriser le traitement des déchets.

Union italienne des aveugles et malvoyants

Association fondée à Gênes en 1920 par Aurelio Nicolodi, un officier qui a perdu la vue pendant la Première Guerre mondiale.

Elle promeut depuis 100 ans l'égalité des droits dans toute l'Italie avec engagement et passion, pour éclairer les aveugles, les malvoyants et les personnes atteintes de multiples handicaps.

"Notre engagement pour le caritatif se manifeste par un soutien à diverses causes sociales et humanitaires pour faire une différence positive dans la vie des plus vulnérables."

Demande de subvention

L'association est toute jeune (2023) mais compte déjà une base solide de membres qui se retrouvent régulièrement chaque année depuis 2015.
Notre dernier événement en date a eu lieu le samedi 24 juin 2023, un rassemblement d'anciens élèves et professeurs du collège Paul Eluard 30 ans après. Une quarantaine d'élèves et une dizaine de professeurs s'étaient donné rendez-vous pour un barbecue dans la cour du collège.

L'asso est née d'une envie partagée de se retrouver avec ses vieux camarades pour se remémorer ces bonnes années qu'étaient les années scolaires.

Demande de subvention

suite...

Notre principal atout est d'être toujours resté proche du territoire divais et d'avoir conservé un lien avec bon nombre d'anciens camarades de classes qui sont aujourd'hui patron de camping, hôtelier, chauffagiste, coiffeur, maître d'œuvre, commerçants, etc..

Notre plus gros projet sera d'apporter notre soutien à l'Union italienne des aveugles et malvoyants (antenne locale de Lecce). L'association a des besoins spécifiques en fournitures pour les enfants notamment, mais aussi en matériel d'apprentissage.
Pourquoi cette association ? Parce qu'une ancienne camarade de classe, qui vit et travaille sur place, a été victime d'un grave accident il y a quelques années et se retrouve aujourd'hui malvoyante. C'est donc tout naturellement que nous avons fait ce choix qui nous emmènera par delà les frontières dans la région des Pouilles.

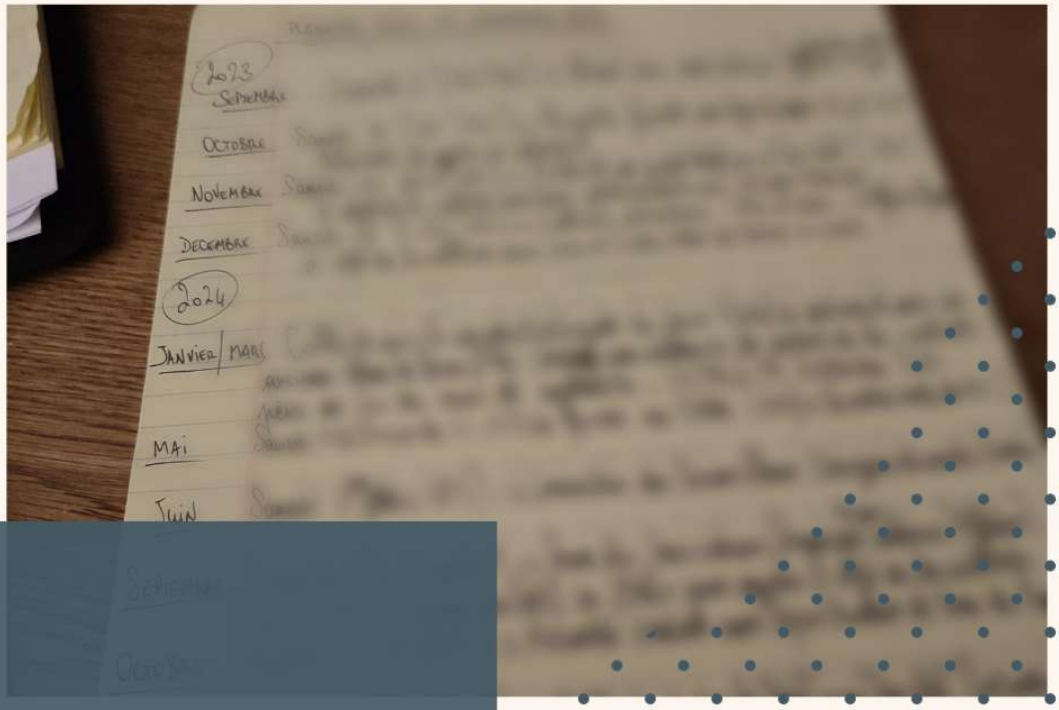

Plan financier

Pour mener à bien les objectifs que nous nous sommes fixés, pour le démarrage de l'activité associative et pour la pérenniser dans la durée nous avons établi un budget de 5000€.
Le tableau ci-dessous récapitule les différents postes, le plus gros étant les besoins en équipements bureautiques et numériques (moins de 2000€).
Les années suivantes les besoins en fond de roulement représenteront environ 1500 à 2000€.

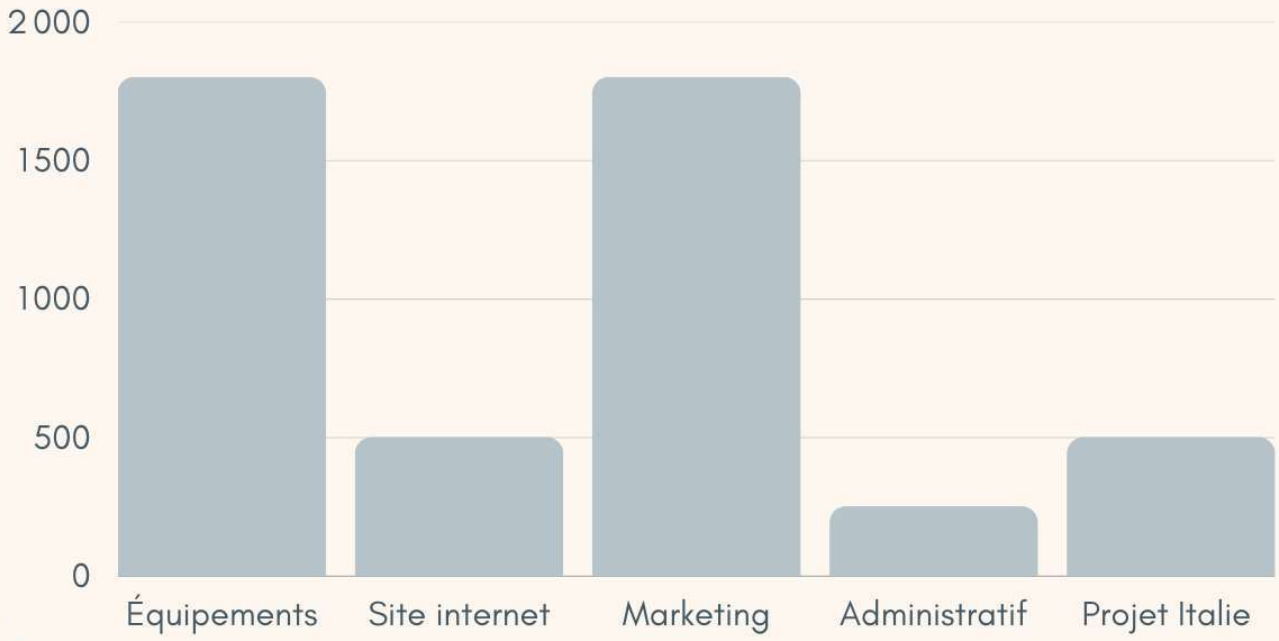

Répartition des dépenses en euros.

Demande de financement

L'association des anciens élèves est d'utilité publique, ce qui veut dire que votre don financier est défiscalisable à hauteur de 60%.
De plus, les logos et coordonnées de votre entreprise seront intégrés à notre site internet et systématiquement utilisés et diffusés lors de chaque événement, chaque collectes.

Si vous choisissez par exemple de versez un don de 1000€ HT, cela ne coûtera que 400€ à votre entreprise puisque vous bénéficierez d'une réduction de 60% du montant versé.

Nous sollicitons votre entreprise pour un don financier afin de soutenir notre projet caritatif qui vise à créer un impact positif et durable dans notre communauté. Votre soutien sera essentiel pour concrétiser cette initiative et changer des vies.

Remerciements

Nous vous exprimons notre plus profonde gratitude pour votre généreux don financier en soutien à notre association. Votre contribution précieuse nous permettra d'entreprendre notre mission et d'accomplir des actions bénéfiques pour la communauté que nous servons.

Votre engagement envers notre cause est inestimable et nous vous remercions chaleureusement pour votre partenariat précieux.

Cordialement,

Marjory & David

Association des anciens élèves

"Vieux Élèves de Dives Sur Mer"

4 allée des coteaux , 14160 Dives Sur Mer

06 70 642 171

www.vedism.fr

contact@vedism.fr

VE.DI.SM